
Procès-verbal de la séance du Bureau du 11 octobre 2010

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 7)
Appel nominal	(p. 7)
Dépôts de pouvoirs pour absence momentanée	(p. 7)
N° B-2010-1812 Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 10, rue Alphonse Daudet et appartenant à Mme Réjane Guilloux-Gérin -	(p. 7)
N° B-2010-1813 Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 9, rue Alphonse Daudet et appartenant à M. Xavier Akélian -	(p. 7)
N° B-2010-1814 Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du docteur Long et appartenant à Mme Nicole Akélian -	(p. 7)
N° B-2010-1815 Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant aux époux Pluvy -	(p. 7)
N° B-2010-1816 Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant aux époux Cazot -	(p. 7)
N° B-2010-1817 Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant aux conjoints Mure -	(p. 7)
N° B-2010-1818 Villeurbanne - Aménagement de l'avenue Roger Salengro - 3° tranche (entre le rond-point Wilson et le débouché ouest de la rue Courteline) - Marché n° 1 : VRD - Autorisation de signer un marché de travaux VRD à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 9)
N° B-2010-1819 Villeurbanne - Aménagement de l'avenue Roger Salengro - 3° tranche (entre le rond-point Wilson et le débouché ouest de la rue Courteline) - Marché n° 2 : asphalte - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 9)
N° B-2010-1820 Villeurbanne - Aménagement de l'avenue Roger Salengro - 3° tranche (entre le rond-point Wilson et le débouché ouest de la rue Courteline) - Marché n° 3 : fourniture de pierres - Autorisation de signer un marché de fourniture de pierres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 9)

N° B-2010-1821	<i>Bron - Acquisition des lots n° 720 et 820 dépendant du bâtiment C de la copropriété Le Terraillon, située au 32, rue Marcel Bramet et appartenant à Mme Annie Paris -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1822	<i>Bron - Acquisition des lots n° 721 et 246 dans le bâtiment C de la copropriété Le Terraillon, situé 32, rue Marcel Bramet et appartenant aux consorts Bazin -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1823	<i>Bron - Acquisition des lots n° 503 et 653 dépendant du bâtiment B de la copropriété Le Terraillon, situés au 10, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Abdelkader Latrache -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1824	<i>Bron - Acquisition de 10 lots de copropriété dépendant des immeubles de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à la SA d'HLM Alliade habitat -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1825	<i>Bron - Acquisition de 58 lots de copropriété dépendant des immeubles de la copropriété Terraillon située rues Guynemer, Jules Védrines, Marcel Bramet et Hélène Boucher, appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1826	<i>Lyon 9° - Cession, à la société SAMSE, de terrains nus situés 46 à 50, rue Laure Diébold et cadastrés sous les n° 31, 32 et 112 de la section AV -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1827	<i>Lyon 9° - Servitude de passage sur la parcelle cadastrée 112 de la section AV au profit de la parcelle cadastrée 33 de la section AV et située impasse des Jardins - Approbation d'une convention sous seing privé -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1828	<i>Bron - Acquisition des lots n° 1273 et 1227 dépendant du bâtiment F de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant aux époux Maddi -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1829	<i>Bron - Cession, aux époux Maddi des lots n° 236 et 230 dépendant du bâtiment B de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1830	<i>Marché attribué à la société Groupe J : études géotechniques sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert à la société Eti Environnement et technologie -</i>	(p. 9)
N° B-2010-1831	<i>Marché attribué à la société Roche Taillée Email relatif à la fourniture de plaques de rue - Autorisation de signer l'avenant de transfert à la SARL TTI -</i>	(p. 9)
N° B-2010-1832	<i>Saint Priest - Voies de desserte Renault Trucks - Travaux axe Minerve - Marché n° 3 : plantations - Autorisation de signer un marché de plantations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N° B-2010-1833	<i>Villeurbanne - Rillieux la Pape - Caluire et Cuire - Aménagement de la ligne de trolleybus C1-C2 par le syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération Lyonnaise (SYTRAL) - Acceptation des offres de prix notifiées par le SYTRAL - Cession de parcelles de terrains -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1834	<i>Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située Chemin de Grange Blanche et appartenant au syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier Les Epis d'Or -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1835	<i>Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant aux consorts Comte -</i>	(p. 8)

N° B-2010-1836	<i>Lyon 1er - Acquisition des lots n° 53, 54, 55, 56 dans l'immeuble en copropriété situé 21, rue des Capucins et appartenant à la SCI du 3 -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1837	<i>Lyon 3° - Acquisition de plusieurs parcelles et volumes situés rue de la Villette, boulevard Vivier Merle et cours Lafayette et appartenant à la SERL -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1838	<i>Lyon 3° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 11-13, rue Rebatel et appartenant à la SCI UTEI Rebatel -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1839	<i>Lyon 9° - Acquisition d'une parcelle de voirie située rue du 24 mars 1852 entre la rue Marietton et la rue du Souvenir et appartenant à l'OPH du Rhône -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1840	<i>Genay - Cession, à la SCI du Grand Rieux, de plusieurs parcelles de terrain issues du domaine privé de la Communauté urbaine de Lyon, en vue de l'implantation de l'enseigne commerciale Leclerc -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1841	<i>Lyon 8° - Cession, à l'OPH du Rhône, d'un immeuble situé 9 et 11, place du 11 novembre 1918 -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1842	<i>Lyon 9° - Cession, à la SCI Cityzen d'un tènement industriel situé 18 à 22, rue Berjon - Autorisation de signer l'avenant n° 2 à l'acte notarié sous condition résolutoire du 15 juin 2009 -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1843	<i>Villeurbanne - Cession, à la société Icade Promotion Logement ou toute autre société se substituant, d'un terrain situé 101, route de Genas -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1844	<i>Lyon 3° - Echange de parcelles de terrain situées 18 à 24, rue Feuillat et appartenant à l'Association d'Education Populaire Jeanne d'Arc-Charles de Foucauld -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1845	<i>Lyon 8° - Aménagement de la ZAC Mermoz Nord - Eviction d'un commerce situé 133, avenue Jean Mermoz et appartenant à l'EURL JBC Mermoz Optique - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1846	<i>Lyon 8° - Aménagement de la ZAC Mermoz Nord - Eviction d'un commerce situé 123, avenue Jean Mermoz et appartenant à Mme Béatrice Giagnorio - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1847	<i>Décines Charpieu - Institution d'une servitude d'implantation d'un transformateur et de passage de canalisations électriques au profit d'ERDF, sur un terrain communautaire situé 97, avenue Edouard Herriot -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1848	<i>Ecully - Avenant au bail emphytéotique conclu avec la société éditrice de la chaîne européenne multilingue d'informations Euronews (SECEMIE) pour la mise à disposition du tènement situé 58-60, chemin des Mouilles -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1849	<i>Lyon 7° - Autorisation donnée à la société Batigère de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur les tènements communautaires situés 57 à 63, rue Montesquieu à Lyon 7°, cadastrée sous les n° 1, 8 et 9 de la section AM -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1850	<i>Villeurbanne - Lyon 7° - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable et des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 10)

N° B-2010-1851	<i>Rillieux la Pape - Autorisation donnée à monsieur Bruno Trottet de bénéficier de la jouissance d'une parcelle située 31, chemin des Balmes - Approbation d'une convention -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1852	<i>Saint Priest - Opération de renouvellement urbain (ORU) du centre-ville - Mission d'animation du plan de sauvegarde des copropriétés Alpes, Beauséjour et Bellevue - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1853	<i>Rillieux la Pape - Parking Bottet - Marché de maîtrise d'oeuvre dans le cadre du mandat avec l'OPH du Rhône - Autorisation de signer l'avenant de transfert à la société Eranthis -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1854	<i>Feyzin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2010 - Approbation de conventions -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1855	<i>Réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement et des galeries souterraines pour l'année 2011 et, éventuellement, 2012, 2013 et 2014 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1856	<i>Travaux de réhabilitations ponctuelles sur les ouvrages d'assainissement d'eaux pluviales du Grand Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1857	<i>Lyon 7° - Station de relèvement des eaux usées à Gerland - Travaux de rénovation - Autorisation de signer le marché suite à une procédure adaptée avec l'entreprise Forclum -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1858	<i>Montanay - Dégradation d'un fossé privé, liée aux eaux issues d'un déversoir d'orage - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association Foncière de Montanay -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1859	<i>Fourniture de pièces détachées et maintenance pour matériels de marque KSB installés sur diverses usines de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec la société KSB -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1860	<i>Neuville sur Saône - Avenue Carnot et Route de Lyon - Travaux pour la réhabilitation du collecteur unitaire T180 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1861	<i>Caluire et Cuire - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du site de l'ancienne écluse - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1862	<i>Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 11)

N° B-2010-1863	<i>Lyon 1er - Lyon 2° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade du défilé de la Saône - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre suite à une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1864	<i>Lyon 1er - Lyon 4° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du bas-port du quai Gillet - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1865	<i>Lyon 4° - Caluire et Cuire - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement d'un chemin nature et de la place de la Rochette - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1866	<i>Lyon 5° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du débouché de la passerelle du palais de Justice - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1867	<i>Rochetaillée sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade des Guinguettes - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1868	<i>Mandat spécial accordé à MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Mexico (Mexique) -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1869	<i>Acquisition de matériels et de logiciels pour extension et évolution du parc informatique - Lot n° 2 : acquisition de serveurs, de logiciels et de périphériques associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1870	<i>Garantie complémentaire accordée à SFHE -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1871	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1872	<i>Garanties d'emprunts accordées à Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1873	<i>Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat auprès du Crédit Agricole -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1874	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'OPH Grand Lyon Habitat auprès du Crédit coopératif -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1875	<i>Acquisition de colonnes aériennes destinées à l'apport volontaire en verre sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 2 : acquisition de colonnes aériennes d'apport volontaire mobiles de petite capacité pour le verre - Autorisation de signer un marché de fournitures passé à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1876	<i>Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, Mme la Vice-Présidente Karine Dognin Sauze ainsi qu'à MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, Jean-François Arrue, David Kimelfeld, Gilles Buna et M. le conseiller Hubert Guimet pour une mission en Chine et au Japon -</i>	(p. 12)

- N° B-2010-1877** *Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission à Madagascar -* (p. 12)
- N° B-2010-1878** *Travaux de maintenance, fourniture de pièces détachées et contrôle du parc existant des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -* (p. 11)
-
-

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 11 octobre 2010 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le mardi 5 octobre 2010 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson, vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Imbert A., Lebuhotel, Sangalli.

Absents excusés : M. Darne J. (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Elmalan (pouvoir à M. Claisse), MM. Buna, Charrier (pouvoir à M. Brachet), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Calvel, Mme Vullien (pouvoir à M. Abadie), MM. Barge (pouvoir à M. Assi), Passi, Desseigne (pouvoir à M. Imbert A.), Mme Peytavin.

Absents non excusés : MM. Charles, Sécheresse, Vesco.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Dépôts de pouvoirs pour absence momentanée

Mme Dognin-Sauze (pouvoir Mme Gelas).

N° B-2010-1812 - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 10, rue Alphonse Daudet et appartenant à Mme Réjane Guilloux-Gérin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1813 - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 9, rue Alphonse Daudet et appartenant à M. Xavier Akélian - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1814 - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du docteur Long et appartenant à Mme Nicole Akélian - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1815 - Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant aux époux Pluvy - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1816 - Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant aux époux Cazot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1817 - Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant aux consorts Mure - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1821 - Bron - Acquisition des lots n° 720 et 820 dépendant du bâtiment C de la copropriété Le Terraillon, située au 32, rue Marcel Bramet et appartenant à Mme Annie Paris - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1822 - Bron - Acquisition des lots n° 721 et 246 dans le bâtiment C de la copropriété Le Terraillon, situé 32, rue Marcel Bramet et appartenant aux consorts Bazin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1823 - Bron - Acquisition des lots n° 503 et 653 dépendant du bâtiment B de la copropriété Le Terraillon, situés au 10, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Abdelkader Latrache - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1824 - Bron - Acquisition de 10 lots de copropriété dépendant des immeubles de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à la SA d'HLM Alliade habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1825 - Bron - Acquisition de 58 lots de copropriété dépendant des immeubles de la copropriété Terraillon située rues Guynemer, Jules Védrines, Marcel Bramet et Hélène Boucher, appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1826 - Lyon 9° - Cession, à la société SAMSE, de terrains nus situés 46 à 50, rue Laure Diébold et cadastrés sous les n° 31, 32 et 112 de la section AV - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1827 - Lyon 9° - Servitude de passage sur la parcelle cadastrée 112 de la section AV au profit de la parcelle cadastrée 33 de la section AV et située impasse des Jardins - Approbation d'une convention sous seing privé - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1828 - Bron - Acquisition des lots n° 1273 et 1227 dépendant du bâtiment F de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant aux époux Maddi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1829 - Bron - Cession, aux époux Maddi des lots n° 236 et 230 dépendant du bâtiment B de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1833 - Villeurbanne - Rillieux la Pape - Caluire et Cuire - Aménagement de la ligne de trolleybus C1-C2 par le syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération Lyonnaise (SYTRAL) - Acceptation des offres de prix notifiées par le SYTRAL - Cession de parcelles de terrains - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1834 - Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située Chemin de Grange Blanche et appartenant au syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier Les Epis d'Or - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1835 - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant aux consorts Comte - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1836 - Lyon 1er - Acquisition des lots n° 53, 54, 55, 56 dans l'immeuble en copropriété situé 21, rue des Capucins et appartenant à la SCI du 3 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1837 - Lyon 3° - Acquisition de plusieurs parcelles et volumes situés rue de la Villette, boulevard Vivier Merle et cours Lafayette et appartenant à la SERL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1838 - Lyon 3° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 11-13, rue Rebatel et appartenant à la SCI UTEI Rebatel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1839 - Lyon 9° - Acquisition d'une parcelle de voirie située rue du 24 mars 1852 entre la rue Marietton et la rue du Souvenir et appartenant à l'OPH du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1840 - Genay - Cession, à la SCI du Grand Rieux, de plusieurs parcelles de terrain issues du domaine privé de la Communauté urbaine de Lyon, en vue de l'implantation de l'enseigne commerciale Leclerc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1841 - Lyon 8° - Cession, à l'OPH du Rhône, d'un immeuble situé 9 et 11, place du 11 novembre 1918 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1842 - Lyon 9° - Cession, à la SCI Cityzen d'un tènement industriel situé 18 à 22, rue Berjon - Autorisation de signer l'avenant n° 2 à l'acte notarié sous condition résolutoire du 15 juin 2009 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1843 - Villeurbanne - Cession, à la société Icade Promotion Logement ou toute autre société se substituant, d'un terrain situé 101, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1844 - Lyon 3° - Echange de parcelles de terrain situées 18 à 24, rue Feuillant et appartenant à l'Association d'Education Populaire Jeanne d'Arc-Charles de Foucauld - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1845 - Lyon 8° - Aménagement de la ZAC Mermoz Nord - Eviction d'un commerce situé 133, avenue Jean Mermoz et appartenant à l'EURL JBC Mermoz Optique - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1846 - Lyon 8° - Aménagement de la ZAC Mermoz Nord - Eviction d'un commerce situé 123, avenue Jean Mermoz et appartenant à Mme Béatrice Giagnorio - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1847 - Décines Charpieu - Institution d'une servitude d'implantation d'un transformateur et de passage de canalisations électriques au profit d'ERDF, sur un terrain communautaire situé 97, avenue Edouard Herriot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2010-1812 à B-2010-1817, B-2010-1821 à B-2010-1829, et B-2010-1833 à B-2010-1847. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, les dossiers d'acquisitions concernent des projets de voirie de proximité. Sur la commune de Feyzin, les dossiers n° B-2010-1812, B-2010-1813 et B-2010-1814. Sur la commune de Craponne, les dossiers n° B-2010-1815, B-2010-1816, B-2010-1817. Sur la commune de Corbas, le dossier n° B-2010-1834, une erreur s'est glissée dans le document, l'élargissement concerne l'avenue des Bruyères plutôt que la rue de Grange Blanche. Il faut apporter cette modification.

Dans le cadre d'aménagement de voirie de proximité. A Feyzin, le dossier n° B-2010-1835 et à Lyon 3°, le dossier n° B-2010-1838 concerne une acquisition de 984 mètres carrés de terrain pour un montant de 45 451 €.

A Lyon 9°, le dossier n° B-2010-1839 : il s'agit pour la création d'une voie nouvelle entre la rue Marietton et la rue du Souvenir, d'acquérir auprès de l'OPH du Rhône un terrain de 1456 mètres carrés, terrain acquis à l'euro symbolique.

A Lyon 3°, le dossier n° B-2010-1837, toujours pour la voirie, dans le cadre de la liquidation de la ZAC de la Part-Dieu gare. Il s'agit d'acquérir à la SERL des terrain et volumes de façon à régulariser ces tènements, ces acquisitions se feront à titre gratuit.

A Bron, les dossiers n° B-2010-1821, B-2010-1822, B-2010-1823, B-2010-1824, B-2010-1825, B-2010-1828 dans le cadre de l'ORU de Bron, concernent l'acquisition de 20 logements, 20 caves, 34 garages et des parties communes s'y rattachant pour un montant de 1 016 951 €.

A Lyon 8°, le dossier n° B-2010-1845 dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Mermoz Nord : Il s'agit de passer une convention tripartite pour l'acquisition de locaux commerciaux pour un montant de 588 000 €, convention établie entre l'OPH Grand Lyon, le Grand Lyon et Mermoz Optique.

A Lyon 1er, le dossier n° B-2010-1836 : il s'agit dans le cadre de la politique de l'habitat de l'acquisition de 4 lots à la SCI du 3, rue des Capucins. C'est un tènement de 608 mètres carrés sur lequel 3 logements sont acquis et un sas d'entrée pour un montant de

450 000 €. Ce terrain sera mis à disposition ultérieurement par bail emphytéotique auprès de la société HMF.

Dans le cadre de cession, le dossier n° B-2010-1840 à Genay en vue de l'implantation de la SCI du Grand Rieux dans le cadre du pôle commercial zone nord de Genay : Il s'agit de céder un terrain de 23 501 mètres carrés pour un montant de 552 655 €.

A Rillieux la Pape et Villeurbanne, le dossier n° B-2010-1833 pour le Sytral, dans le cadre de l'aménagement de la ligne de trolleybus C1-C2, il s'agit de céder un terrain de 3 469 mètres carrés pour un montant de 137 802 €.

A Lyon 8°, le dossier n° B-2010-1841, suite à préemption, il s'agit de mettre à disposition de l'OPH du Rhône qui préfinance cette opération, un immeuble pour la réalisation de 10 logements PLU et 5 logements PLAI pour un montant de 1 400 000 €.

A Villeurbanne, le dossier n° B-2010-1843 concerne la cession à la société Icade Promotion au 101, route de Genas, d'un terrain pour la réalisation de 31 logements dont 25 % seront réalisés en logements sociaux et ce terrain sera cédé au prix de 762 321,20 €.

A Bron, le dossier n° B-2010-1829 : Dans le cadre de relogement au niveau de l'ORU de Bron, il s'agit de la cession d'un terrain aux époux Maddi pour un montant de 75 000 €.

A Lyon 9°, le dossier n° B-2010-1826 : Il s'agit de céder à la société SAMSE dans le cadre d'une relocalisation un terrain de 4 428 mètres carrés pour un montant de 690 000 €, sachant qu'il y a une partie de travaux de voirie à créer pour un montant de 110 000 €.

A Lyon 9°, le dossier n° B-2010-1842 est relatif à la signature d'un avenant n° 2 à l'acte notarié sous condition résolutoire pour fouilles archéologiques avec la société SCI Cityzen.

A Décines Charpieu, Le dossier n° B-2010-1847, dans le cadre de l'aménagement d'un poste de transformation avec ERDF, concerne l'établissement d'une servitude à titre gratuit sur un terrain d'une surface de 23 mètres carrés.

A Lyon 9°, le dossier n° B-2010-1827 : Il s'agit dans le cadre de l'aménagement des deux Joannès de signer une convention sous seing privé de façon à déplacer une servitude de passage avec les époux Bensahkoun.

A Lyon 3°, le dossier B-2010-1844, dans le cadre d'aménagement de locaux scolaires rue Feuillat, avec l'association Éducation Populaire Jeanne d'Arc-Charles de Foucauld. Il s'agit d'un échange avec soulte en faveur du Grand Lyon et cette servitude avec soulte se solderait pour un montant de 225 000 €.

Voilà, mesdames et messieurs, j'en ai terminé avec ces dossiers.

Adoptés à l'unanimité, Mme Vullien (pouvoir à M. Abadie), MM. Collomb, Crimier, Sangalli, Da Passano et Rivalta n'ayant pas pris part ni au débat ni au vote du dossier B-2010-1833, M. Brachet n'ayant pas pris part ni au débat ni au vote des dossiers B-2010-1824 et B-2010-1825, MM. Bouju, Brachet, Barge (pouvoir à M. Assi), Da Passano et Rivalta n'ayant pas pris part ni au débat

ni au vote du dossier B-2010-1837 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2010-1818 - Villeurbanne - Aménagement de l'avenue Roger Salengro - 3° tranche (entre le rond-point Wilson et le débouché ouest de la rue Courteline) - Marché n° 1 : VRD - Autorisation de signer un marché de travaux VRD à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1819 - Villeurbanne - Aménagement de l'avenue Roger Salengro - 3° tranche (entre le rond-point Wilson et le débouché ouest de la rue Courteline) - Marché n° 2 : asphalte - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1820 - Villeurbanne - Aménagement de l'avenue Roger Salengro - 3° tranche (entre le rond-point Wilson et le débouché ouest de la rue Courteline) - Marché n° 3 : fourniture de pierres - Autorisation de signer un marché de fourniture de pierres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1830 - Marché attribué à la société Groupe J : études géotechniques sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert à la société Eti Environnement et technologie - Direction de la voirie -

N° B-2010-1831 - Marché attribué à la société Roche Taillée Email relatif à la fourniture de plaques de rue - Autorisation de signer l'avenant de transfert à la SARL TTI - Direction de la voirie -

N° B-2010-1832 - Saint Priest - Voies de desserte Renault Trucks - Travaux axe Minerve - Marché n° 3 : plantations - Autorisation de signer un marché de plantations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2010-1818, à B-2010-1820 et B-2010-1830 à B-2010-1832. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, les dossiers n° B-2010-1818 à B-2010-1820 concernent l'aménagement de l'avenue Roger Salengro à Villeurbanne, la 3° tranche. Le dossier n° B-2010-1818 concerne un marché de travaux de voirie et de réseaux divers. La commission permanente d'appel d'offres dans sa séance du 17 septembre 2010, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Sacer/Screg/Coiro pour un montant de 2 111 962,33 € TTC. Il est proposé de signer ce marché.

Le dossier n° B-2010-1819 concerne un marché de travaux d'asphalte, la commission d'appel d'offres a choisi l'entreprise Les Asphalteurs Réunis pour un montant de 402 767,35 € TTC.

Le dossier n° B-2010-1820 concerne un marché de fourniture de pierres. La commission d'appel d'offres a choisi l'entreprise Arts Pierre Service pour un montant de 247 412,18 € TTC.

Les dossiers n° B-2010-1830 et B-2010-1831 concernent des avenants pour modification d'entreprise à savoir pour le premier l'avenant de transfert prend acte de l'opération de modification, la société Eti Environnement et Technologie se substitue à la société Groupe J. Pour le deuxième dossier, la fourniture de plaque avec la société Roche Taillée Email au profit de la société SARL TTI.

Le dossier n° B-2010-1832 concerne le voie de desserte Renault Trucks avec les travaux de l'axe Minerve à Saint-Priest. Il s'agit d'un marché de travaux de plantations. La commission d'appel d'offres a choisi le groupement Laquet/Nature SAS/Rhône Jardin Services pour un montant de 488 049,18 € TTC.

Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2010-1848 - Ecully - Avenant au bail emphytéotique conclu avec la société éditrice de la chaîne européenne multilingue d'informations Euronews (SECEMIE) pour la mise à disposition du tènement situé 58-60, chemin des Mouilles - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1849 - Lyon 7° - Autorisation donnée à la société Batigère de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur les tènements communautaires situés 57 à 63, rue Montesquieu à Lyon 7°, cadastrée sous les n° 1, 8 et 9 de la section AM - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1850 - Villeurbanne - Lyon 7° - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable et des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1851 - Rillieux la Pape - Autorisation donnée à monsieur Bruno Trottet de bénéficier de la jouissance d'une parcelle située 31, chemin des Balmes - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2010-1848 à B-2010-1851. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Merci monsieur le Président.

A Ecully, le dossier n° B-2010-1848 concerne le prolongement du bail emphytéotique dont bénéficie la société éditrice Euronews jusqu'en 2014 pour lui permettre d'organiser son déménagement.

A Lyon 7°, le dossier n° B-2010-1849 concerne une autorisation donnée à la société Baltigère de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur les tènements communautaires situés rue Montesquieu à Lyon 7°.

A Villeurbanne, le dossier n° B-2010-1850 concerne une demande de déclaration préalable et des demandes de permis de démolir.

A Rillieux la Pape le dossier n° B-2010-1851 concerne l'approbation d'une convention tripartite entre la Communauté urbaine et des particuliers qui souhaitent bénéficier de la jouissance d'une parcelle de terrain communautaire pour des questions de passage de véhicules et d'accès à leur propriété.

Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2010-1852 - Saint-Priest - Opération de renouvellement urbain (ORU) du centre-ville - Mission d'animation du plan de sauvegarde des copropriétés Alpes, Beauséjour et Bellevue - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2010-1853 - Rillieux la Pape - Parking Bottet - Marché de maîtrise d'oeuvre dans le cadre du mandat avec l'OPH du Rhône - Autorisation de signer l'avenant de transfert à la société Eranthis - Délégation générale au développement Urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2010-1854 - Feyzin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2010 - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : monsieur le Vice-Président Brachet rapporte les dossiers n° B-2010-1852 à B-2010-1854. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur : Je présente ces 3 dossiers pour le compte de monsieur le Vice-Président Maurice Charrier.

A Saint-Priest, le dossier n° B-2010-1852 concerne le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché d'animation du plan de sauvegarde des copropriétés des Alpes, Beauséjour et Bellevue pour un montant situé entre 35 000 € et 75 000 € HT.

A Rillieux la Pape, le dossier n° B-2010-1853 concerne un avenant de transfert de marché de maîtrise d'oeuvre dans le cadre du mandat avec l'OPH du Rhône pour l'aménagement du parking du Bottet de Frédéric Dellinger au profit de la société Eranthis.

A Feyzin, le dossier n° B-2010-1854 concerne le prolongation de la mission de gestion sociale et urbaine de proximité pour un an pour un montant de 50 362 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

N° B-2010-1855 - Réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement et des galeries souterraines pour l'année 2011 et, éventuellement, 2012, 2013 et 2014 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2010-1856 - Travaux de réhabilitations ponctuelles sur les ouvrages d'assainissement d'eaux pluviales du Grand Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2010-1857 - Lyon 7° - Station de relèvement des eaux usées à Gerland - Travaux de rénovation - Autorisation de signer le marché suite à une procédure adaptée avec l'entreprise Forclum - Direction de l'eau -

N° B-2010-1858 - Montanay - Dégradation d'un fossé privé, liée aux eaux issues d'un déversoir d'orage - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association Foncière de Montanay - Direction de l'eau -

N° B-2010-1859 - Fourniture de pièces détachées et maintenance pour matériels de marque KSB installés sur diverses usines de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec la société KSB - Direction de l'eau -

N° B-2010-1860 - Neuville sur Saône - Avenue Carnot et Route de Lyon - Travaux pour la réhabilitation du collecteur unitaire T180 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2010-1878 - Travaux de maintenance, fourniture de pièces détachées et contrôle du parc existant des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2010-1855 à B-2010-1860 et B-2010-1878. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Le dossier n° B-2010-1855 consiste à la réalisation de récolements numériques des réseaux d'ouvrages d'eau potable, d'assainissement et des galeries souterraines pour l'année 2011, reconductible en 2013 et 2014.

Cela comprend 3 lots :

- le lot n° 1 : 90 000 €,
- le lot n° 2 : 175 000 €,
- le lot n° 3 : 12 000 €.

Le dossier n° B-2010-1856 concerne des travaux de réhabilitation des ouvrages concernant l'eau pluviale. C'est un marché pour une durée ferme de 4 ans, pour un montant minimum de 150 000 €, soit 717 600 € pour la durée du marché.

A Lyon 7°, le dossier n° B-2010-1857 concerne les travaux de rénovation de la station de relèvement des eaux usées de Gerland. L'opération globale est d'un montant de 1 750 000 €, mais cette affaire pour 1 325 000 € HT a été attribuée à la société Forclum.

A Montanay, le dossier n° B-2010-1858 concerne un protocole d'accord transactionnel avec l'Association Foncière de Montanay pour un montant de 1674,40 €. Cette transaction est due à des dégradations occasionnées par un rejet de déversoir d'orage.

Le dossier n° B-2010-1859 concerne une autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec la société KSB pour un an, reconductible 3 fois à raison de 50 000 € par an. La commission permanente propose la société KSB.

A Neuville sur Saône, le dossier n° B-2010-1860 concerne la réhabilitation du collecteur unitaire T180 sur l'avenue Carnot. C'est un collecteur en amont de la station d'épuration qui aujourd'hui doit être réhabilité puisqu'il capte un certain nombre d'eau claire qui pollue la station d'épuration en construction à

Neuville sur Saône. Le montant du marché serait de l'ordre de 1 115 440,50 € HT et la commission permanente d'appel d'offres propose le groupement d'entreprises Nouvetra/stracchi.

Le dossier n° B-2010-1878 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour le parc des hydrants et de poteaux d'incendie. On en compte 11 300 dans le Grand Lyon, qui servent à alimenter le SDIS. Il s'agit d'un marché d'entretien concernant ces poteaux d'incendie et ces hydrants pour un montant de 200 000 € HT.

Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT : Sur le dossier n° B-2010-1858, je ne souhaite pas participer au vote, s'agissant d'un terrain qui appartient à ma famille.

M. LE CONSEILLER DAVID : Sur le dossier n° B-2010-1860, les travaux prévus vont affectés considérablement le secteur de Neuville sur Saône. Je sollicite les services de la voirie afin qu'ils se rapprochent de la conférence des maires pour trouver une signalétique dynamique sur ce secteur.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, Mme Guillemot n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote du dossier B-2010-1858 (article L2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2010-1861 - Caluire et Cuire - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du site de l'ancienne écluse - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2010-1862 - Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2010-1863 - Lyon 1er - Lyon 2° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade du défilé de la Saône - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2010-1864 - Lyon 1er - Lyon 4° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du bas-port du quai Gillet - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2010-1865 - Lyon 4° - Caluire et Cuire - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement d'un chemin nature et de la place de la Rochette - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2010-1866 - Lyon 5° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du débouché de la passerelle du palais de Justice - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2010-1867 - Rochetaillée sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade des Guinguettes - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2010-1861 à B-2010-1867. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Ces dossiers sont relatifs au projet directeur Rives de Saône. Ils concernent l'attribution et l'autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre ainsi que les indemnisations des membres libéraux du jury.

Pour ces 7 dossiers, la maîtrise d'oeuvre est complète : de l'avant-projet à l'assistance aux opérations de réception pour un montant total de 5,3 M€. Différents groupements ont été retenus par le jury. Je rappellerai les 7 sites présentés : Caluire et Cuire, l'ancienne écluse ; Fontaines sur Saône, la promenade de Fontaines ; Lyon 1er, Lyon 2, promenade du défilé ; Lyon 1^{er} et 4, bas port du quai Gillet ; Lyon 4° et Caluire et Cuire, chemin Nature et place de la Rochette ; Lyon 5, débouché de la passerelle du Palais de Justice et Rochetaillée, promenade des Guinguettes.

M. LE PRESIDENT : Merci, cela signifie que l'on rentre dans l'opérationnel. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2010-1868 - Mandat spécial accordé à MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Hubert Julien-Laferrrière pour une mission à Mexico (Mexique) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

N° B-2010-1869 - Acquisition de matériels et de logiciels pour extension et évolution du parc informatique - Lot n° 2 : acquisition de serveurs, de logiciels et de périphériques associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2010-1876 - Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, Mme la Vice-Présidente Karine Dognin Sauze ainsi qu'à MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, Jean-François Arrue, David Kimelfeld, Gilles Buna et M. le conseiller Hubert Guimet pour une mission en Chine et au Japon - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

N° B-2010-1877 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission à Madagascar - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2010-1868 et B-2010-1869. Madame Frih, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Le dossier n° B-2010-1868 est un mandat spécial pour messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Hubert Julien-Laferrrière pour une mission à Mexico du 15 au 21 novembre 2010, afin de participer au congrès mondial de Cités et Gouvernements locaux unis.

Le dossier n° B-2010-1869 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution du marché d'acquisition de serveur, de logiciels et de périphériques associés pour l'extension et les évolutions du parc informatique. Je demande d'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres et d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande.

Le dossier n° B-2010-1876 concerne un mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, Mme la Vice-Présidente Karine Dognin Sauze ainsi qu'à MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, Jean-François Arrue, David Kimelfeld, Gilles Buna et M. le Conseiller Hubert Guimet pour une mission en Chine et au Japon du 16 au 24 octobre 2010, afin de participer à diverses rencontres avec les partenaires locaux sur les politiques de développement économique.

Le dossier n° B-2010-1877 concerne un mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Paul Colin pour une mission à Madagascar du 31 octobre au 13 novembre 2010 et non du 2 au 13 novembre 2010 afin de participer au comité de pilotage annuel qui évaluera le programme de coopération entre la Communauté urbaine et la Région Haute-Matsiastra.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur : Il convient de lire "du 31 octobre au 13 novembre 2010 au lieu du 2 au 13 novembre 2010".

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2010-1870 - Garantie complémentaire accordée à SFHE - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1871 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1872 - Garanties d'emprunts accordées à Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1873 - Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat auprès du Crédit Agricole - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1874 - Garantie d'emprunt accordée à l'OPH Grand Lyon Habitat auprès du Crédit coopératif - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

M. LE PRESIDENT : Madame le Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2010-1870 à B-2010-1874. Madame Pédrini, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Merci monsieur le Président, ces dossiers font moins rêver que ceux de madame Frih.

Le dossier n° B-2010-1870 concerne une garantie complémentaire accordée à SFHE. Il s'agit d'un prêt complémentaire pour une opération située à Grigny. Le montant garanti est de 1 125 400 €.

Le dossier n° B-2010-1871 porte sur des garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ce rapport consolide des opérations présentées par 4 entreprises sociales pour l'habitat qui sont Alliade, Batigère Sarel, HMF Rhône Alpes SCIC Habitat ainsi que 2 organismes qui ne produisent que de l'habitat social en PLAI, et qui à ce titre, sont garantie à hauteur de 100 % : Il s'agit de Majo Logement, la Société Foncière d'Habitat et Humanisme. Ce sont des constructions de 45 logements, d'acquisitions de 63 logements. Le montant total garanti est de 7 452 448 €.

Le dossier n° B-2010-1872 concerne les garanties d'emprunts accordées à Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit d'opérations de construction, de 88 logements de réhabilitation de 83 logement et de rénovation des ascenseurs de l'ensemble du parc locatif. Le montant total garanti est de 6 916 000 €.

Le dossier n° B-2010-1873 concerne des garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat auprès du Crédit Agricole. Il s'agit de la construction de 22 logements, le montant total garanti est de 1 594 517 €.

Le dossier n° B-2010-1874 porte sur une garantie d'emprunt accordée à l'OPH Grand Lyon Habitat auprès du Crédit coopératif. Il s'agit d'une opération de réhabilitation de 159 logements. Le montant total garanti est de 9 054 764 €.

M. LE PRÉSIDENT : Y a-t-il des observations ? S'il n'y en a pas, je les mets aux voix.

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part ni au débat ni au vote des dossiers B-2010-1871 et B-2010-1873 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2010-1875 - Acquisition de colonnes aériennes destinées à l'apport volontaire en verre sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 2 : acquisition de colonnes aériennes d'apport volontaire mobiles de petite capacité pour le verre - Autorisation de signer un marché de fournitures passé à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n° B-2010-1875. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Il s'agit de l'acquisition de colonnes aériennes de petite capacité destinées à la collecte du verre pour les commerçants. Nous collectons actuellement 18 kg par habitant et par an, l'objectif étant de 24 kg. Le but est d'augmenter la collecte de verre. Si on collecte 1 tonne de verre dans les systèmes du Grand Lyon, cela rapportera environ 10 € à la Ligue contre le Cancer et rien pour le Grand Lyon. Si on collecte du verre dans les bacs gris, cela coûte 150 € au Grand Lyon et il est donc très important d'augmenter la collecte de verre.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

La séance est levée à 11 heures 50.
